le peuple.VS

Numéro 228
Mars 2026



JAB CH-1950 Sion 1

LA POSTE

La Voix des partisans : Je suis antifasciste ! 6

Echos du Parlement : Session de mars du Grand Conseil 8

A quoi joue Sidney Kamerzin ?

Le conseiller national appartenant au Centre – qui n'a bientôt de centre que le nom – s'est distingué en proposant récemment une motion visant tout simplement à criminaliser le droit de manifester en Suisse. L'élu valaisan a insisté sur les dégâts causés par la manifestation du 11 octobre 2025 à Berne.

A aucun moment il ne fait mention des circonstances qui ont amené à cette manifestation. A aucun moment il ne parle des plus de 300 manifestant·es blessés ni des 600 personnes qui ont été nassées au froid pendant une dizaine d'heures. Une pratique qui est contraire aux standards du droit international.

Le Parlement glisse vers le « tout-payant » : sous l'impulsion de Sidney Kamerzin, 119 élus ont voté pour facturer aux manifestant·es les frais de police engagée lors de manifestations, qu'elles

Suite en page 2



soient autorisées ou pas. Derrière ce vote qui semble d'ordre financier se cache une réalité bien plus sombre. En effet, la majorité bourgeoise (ainsi que deux socialistes) ont décidé qu'il était de bon ton de criminaliser toutes les luttes politiques en Suisse. Si manifester devient une question financière, c'est qu'on considère que ce n'est plus un droit acquis dans une démocratie, mais un privilège destiné une poignée d'individus ayant les moyens. Nos décideurs font de la rue un espace privé : seuls ceux qui ont de l'argent pourront encore porter leurs revendications. Ce n'est plus de l'ordre public, c'est une barrière dissuasive qui réduit la révolte sociale au silence par la menace financière.



Cette motion est le pur produit d'une surenchère sécuritaire qui sacrifie nos droits démocratiques sur l'autel de la répression. Elle s'inscrit dans un climat déjà marqué par un autoritarisme de plus en plus décomplexé. On rappellera ici que la Ville de Sion et le canton du Valais ont décidé d'interdire purement et simplement toute manifestation de soutien au peuple palestinien dans le chef-lieu valaisan. Ils se sont distingués en envoyant plusieurs factures atteignant plus de CHF 106'000.- à l'organisateur du rassemblement propalestinien du 1er novembre 2025 à Sion. 106'000 francs, c'est le prix à payer en Valais pour utiliser un droit fondamental dans le but de condamner un génocide auquel notre pays se fait le complice. Qu'est-ce donc si ce n'est une criminalisation totale du droit de manifester ? Qu'est-ce donc si ce n'est une dérive sécuritaire qui s'inscrit totalement dans ce « backlash » réactionnaire ? A cette répression s'ajoute encore la publication des photos sur internet de manifestant·es recherchés par la police bernoise après les évènements d'octobre dernier. Des autorités qui poussent à la délation nous ramène forcément dans des périodes sombres de notre passé. Il semblerait que dans ce pays, l'anonymat semble mieux protégé pour des violeurs condamnés que pour des manifestant·es dont la culpabilité reste à prouver.

Ce n'est plus de l'ordre public, c'est une barrière dissuasive qui réduit la révolte sociale au silence par la menace financière.

Quand Sarah Constantin évoque dans le Nouvelliste le fait *« qu'il y a des similitudes avec une dynamique autoritaire qui se vérifie aux Etats-Unis et qui commence à se dessiner ici aussi »* tout en suggérant *« qu'il ne faut pas avoir peur de rappeler comment le fascisme est arrivé en Europe dans les années 1930 »,* ce n'est pas des déclarations en l'air, c'est une réalité qu'on voit se banaliser toujours plus.

A celles ou à ceux qui auraient la tentation de relativiser ces dérives en défendant la police, qu'ils et elles visionnent l'émission Vraiment sur la RTS qui documente durant 50 minutes les bavures de la police lors d'une manifestation en octobre à Genève. Ce que ces images dénoncent, c'est une stratégie de dissuasion généralisée. C'est ce que beaucoup de militant·es vivent régulièrement quand ils et elles protestent dans d'autres villes du pays. On ne parle plus de maintien de l'ordre, mais d'une volonté de briser la politisation de la rue en traitant les citoyens critiques comme des délinquants.

Preuve s'il en fallait de ce basculement sécuritaire et populiste du centre et de la droite, la question posée en décembre dernier au Parlement par Sidney Kamerzin (encore lui) toujours dans ce thème. Dans son texte, il demande au Conseil Fédéral si l'Etat ne devrait pas interdire les casques, les protège-tibias ou lunettes de protection en marge des manifestations. Heureusement qu'il n'y a pas de guerre en Suisse, sinon notre Sidney cantonal s'empresserait de proscrire l'utilisation de gilet par balles aux journalistes couvrant le conflit. A quoi joue Sidney Kamerzin ? On peut continuer à se le demander. Au même titre que les 118 autres parlementaires qui l'ont suivi dans cette volonté de criminalisation du droit à manifester. A l'approche du G7 à Evian et des mobilisations légitimes qu'il suscitera, il est inquiétant de constater que la Suisse semble craindre davantage celles et ceux qui descendent dans la rue que les dirigeants qu'elle s'apprête à accueillir à Genève en juin.

Yoann Bodrito, rédacteur en chef

Est-ce qu'on l'aurait fait, à l'époque ?



Alors que les dernières votations de mars pourraient nous réjouir quelque peu, les attaques récentes contre notre système de santé rappellent une réalité plus inquiétante : nos acquis sociaux ne sont jamais définitivement garantis. Derrière des avancées ponctuelles, des reculs majeurs se préparent. Et ils concernent directement les plus vulnérables.

Malgré le rejet du fonds climat, nous pouvons regarder les votations de mars avec une certaine satisfaction. Le rejet de l'initiative anti-SSR protège notre service public médiatique – pilier essentiel de notre démocratie –, et le oui à l'imposition individuelle constitue également un pas en avant important pour l'égalité face à l'impôt.

On pourrait être tenté d'y voir une recette « typiquement suisse » : un peu de service public, des petits pas en avant, et surtout, pas de trop grands projets … Une progression lente, presque rassurante. Et nos grandes œuvres – l'AVS, les barrages, ou encore notre système de santé – ont fini par voir le jour sans être remises en question aujourd'hui.

Cette lecture est séduisante. Elle est pourtant dangereusement fausse. Nos acquis sociaux sont loin d'être acquis. Le 13 mars dernier, le Conseil fédéral mettait en consultation l'augmentation de la franchise minimale. Elle passerait de 300 à 400 francs, avec la possibilité d'augmentations supplémentaires automatiques si la participation aux coûts des assuré·es devait passer sous un certain seuil.

Augmenter la franchise minimale, c'est attaquer frontalement les personnes souffrant de maladies chroniques, les personnes âgées et, plus largement, les personnes vulnérables. C'est faire porter l'effort sur celles et ceux qui ont déjà le moins de marge. C'est prendre la direction d'une médecine à deux vitesses, où se rendre chez le médecin devient un arbitrage financier.

La leçon est claire : si nous nous contentons de petits pas, pendant que d'autres organisent méthodiquement les reculs, nous finirons par perdre bien plus que nous n'aurons gagné.

Quelques jours plus tard, la majorité bourgeoise du Conseil national a approuvé un texte visant à introduire une taxe de 50 francs pour les urgences hospitalières. Outre le chaos administratif qu'une telle mesure engendrerait, elle constituerait un nouveau pas vers une médecine à deux vitesses. Pour les plus aisé·es, rien ne change. Pour les autres, chaque consultation devient une hésitation. Et cette hésitation peut avoir des conséquences graves : renoncer à des soins aujourd'hui, c'est souvent payer plus cher – humainement et financièrement – demain.

Certes, notre système de santé est loin d'être parfait – et des réformes ambitieuses seraient nécessaires. Mais s'attaquer à l'accès aux soins des plus fragiles n'en est pas une : c'est un recul. Voir, en l'espace de quelques jours, de telles propositions émerger est révoltant. Cela fragilise un système pourtant considéré comme l'un des plus performants au monde.



Je me souviens d'une conférence de Pierre-Yves Maillard lors de la campagne pour la 13e rente AVS. Evoquant les opposant·es, il posait cette question : « Mais ces gens qui s'opposent aujourd'hui à la 13e rente, pensez-vous qu'ils auraient voté oui à la création de l'AVS à l'époque ? » Sûrement pas. Et c'est bien là le cœur du problème.

Car les avancées sociales n'ont jamais été des évidences. Elles ont toujours été combattues. Ce qui nous semble acquis aujourd'hui était, hier encore, jugé excessif, irréaliste, voire dangereux.

La leçon est claire : si nous nous contentons de petits pas, pendant que d'autres organisent méthodiquement les reculs, nous finirons par perdre bien plus que nous n'aurons gagné. Défendre nos acquis ne suffit pas – il faut aussi avoir le courage de les renforcer et de les étendre. Parce qu'en matière de justice sociale, l'immobilisme n'existe pas : soit on avance, soit on recule.

Clément Borgeaud, président du PSVR



Gauche française : l'oubli du Front populaire

Le Front populaire, en 1936, a été l'un des grands moments de l'histoire française et européenne. Grâce à la coalition formée des socialistes, des communistes et des radicaux, et en raison d'une énorme mobilisation de la classe ouvrière (3 millions de grévistes, 9000 usines occupées), d'immenses conquêtes ont alors vu le jour : semaine de 40 heures, premiers congés payés (2 semaines).

Nonante ans après, les dirigeants de la gauche française ont oublié cette leçon d'unité, comme en témoigne la multiplication des candidatures pour l'élection présidentielle de 2027.

Comme l'explique l'historien Jean-François Claudon dans *Aux origines du Front populaire* (Atlande, 2026), le chemin de l'unité ne fut pas un long fleuve tranquille. Tout démarre le 6 février 1934, avec une grande manifestation de l'extrême droite à Paris. La gauche se devait de réagir. Durant plusieurs mois, le PC et la SFIO (le PS de l'époque) sont à couteaux tirés, se traitant de « sociaux-traîtres » et de « moscovites ». Un pacte d'unité d'action sera tout de même signé le 27 juillet 1934, un peu moins de deux ans avant la victoire du Front populaire.



Jean-François Claudon note que les mois qui ébranlèrent la France dans les années 1930 « entrent en résonnance avec les préoccupations actuelles de nombreux militants politiques, syndicaux et associatifs, qui ne se résignent pas à l'arrivée de l'extrême droite en France ». Il ajoute que « seule une politique hardie répondant aux aspirations profondes de l'écrasante majorité de la population peut terrasser la bête immond ».

Alors que le Rassemblement national (RN) n'a jamais été aussi proche du pouvoir, la gauche française ne prend manifestement pas ce chemin et offre un triste spectacle. D'abord parce que ses composantes ne font guère de propositions audacieuses concernant des défis comme le temps de travail, la réindustrialisation, le réchauffement climatique ou l'avenir de l'Europe. Ensuite parce que les partis de gauche, comme ceux de droite, ne s'intéressent qu'à l'élection présidentielle de 2027. Et là, il y a plus de candidates ou de candidats potentiels que d'idées originales. Parmi eux,

Ne se rappellent-ils pas qu'en 2002, c'est la prolifération des candidatures de gauche qui avait empêché Lionel Jospin d'être présent au second tour ?

il y a bien sûr Jean-Luc Mélenchon. Deux noms sont déjà avancés chez les ex-Insoumis, ceux de Clémentine Autain et de François Ruffin, Secrétaire nationale des Verts, Marine Tondelier sera certainement de la partie. Il y a aussi Raphaël Glucksmann (Place publique), alors qu'au PS, le député Jérôme Guedj s'est autodésigné et François Hollande y songe sérieusement, tout en « oubliant » qu'il n'a pas mis en œuvre de grandes réformes sociales. Cette énumération est affligeante, d'autant plus que près de huit électeurs de gauche sur dix veulent une candidature unique en 2027 !

Ces camarades ne seront pas tous sur la ligne de départ, mais ils ont la mémoire courte. Ne se rappellent-ils pas qu'en 2002, c'est la prolifération des candidatures de gauche qui avait empêché Lionel Jospin d'être présent au second tour ?

Au moment de mettre sous presse, les résultats des élections municipales n'étaient pas encore connus. Mais à gauche, les décisions sur les alliances ont produit une certaine cacophonie, notamment parce que la direction du PS était opposée à une entente nationale avec la France insoumise (LFI). Or un tel accord, souvent aussi avec les écologistes, a été conclu dans une dizaine de grandes villes, mais pas à Paris. Difficile de s'y retrouver pour le citoyen lambda !

Jean-Claude Rennwald,
ancien conseiller national (PS/JU)

Tribune libre

Du renouveau pour la section PS60+

Depuis quelques mois le comité a été renouvelé et a comme objectif de poursuivre le travail des deux Camarades Rose-May Clivaz et Sonia Z'graggen qui ont souhaité quitter cette fonction après de nombreuses années d'engagement sans failles.

Leur passion constante pour défendre la population âgée a porté ses fruits en sensibilisant toute la société aux problématiques spécifiques des ainés de notre canton. Leur engagement ne s'est pas limité aux seules actions pour les retraités mais aussi pour défendre la cause des plus jeunes et notamment des petits-enfants de notre génération. Merci à elles pour leur constant engagement et d'avoir montré que la politique était affaire de toutes les générations.

Les Camarades Stéphane Bessero et Doris Mudry ont repris le flambeau et ont déjà pris des initiatives concrètes et porteuses pour aider nos contemporains dans les démarches pour obtenir les aides sociales qui leurs sont dues. Par exemple en Valais il y a 15,2 % des retraités qui ne touchent pas les prestations complémentaires alors qu'ils en ont tout à fait droit. Les démarches pour les obtenir sont fastidieuses et l'un des buts de nos démarches est d'inciter les pouvoirs publics à faciliter les demandes, voir à les automatiser comme c'est le cas pour les subventions caisse-maladie.

Des réunions régulières seront organisées afin de partager nos idées, débattre des enjeux actuels et poursuivre notre engagement pour une société plus juste et solidaire. Diverses autres initiatives seront prises et nous comptons sur l'engagement de chacun pour rendre ces démarches plus productives.

Nous vous invitons, toutes et tous, à nous rejoindre afin de donner de plus en plus de consistance à nos réflexions et démarches.

La convocation aux membres sera faite par mail selon la liste des membres du PSVR ayant plus de 60 ans.

Pour le comité du PS60+ Mario Travelletti

Divers

Une grande figure du Socialisme disparaît

Lionel Jospin, grande figure du socialisme français est décédé à l'âge de 88 ans.

Premier secrétaire du parti à la rose durant le 1er mandat de François Mitterrand (1981-1988), ministre de l'Education nationale (1988-1993) durant son 2e mandat, Premier ministre (1997-2002) de cohabitation sous la présidence de Jacques Chirac, il a marqué profondément la vie politique française. Durant cette dernière période, nous retiendrons notamment, à la tête d'une gauche plurielle (socialistes, communistes et écologistes) l'introduction de la semaine des 35 heures.



Malheureusement, une grande dispersion des listes de gauche, lors du premier tour de la présidentielle de 2002, l'empêchera d'accéder au deuxième tour, alors qu'il était le grand favori. Il se retirera donc, sur cet échec mortifiant, de la vie politique.

Lionel Jospin incarnait un socialisme de sincérité et de vérité. Hommage et respect à toi, Camarade.

Alors qu'il était ministre de l'Education nationale, la direction du PSVR avait eu l'occasion, dans le cadre d'échanges avec la Fédération de Haute-Savoie, de le rencontrer, de pouvoir longuement échanger et débattre avec lui sur les enjeux et l'avenir du socialisme.

Sur cette photo d'archives, nous reconnaissons de gauche à droite : Lionel Jospin, Charles-Edouard Bagnoud, président du PSVR, Robert Moix, trésorier, Henri Carron, vice-président et Germain Varone, chef du groupe parlementaire.

Charles-Edouard Bagnoud,
ancien président du PSVR

Hommage



Je suis antifasciste !

Je suis antifasciste depuis que j'ai découvert ce qu'était le fascisme, lorsque j'étais tout jeune et que j'apprenais mes leçons d'histoire.

Quand j'ai vu l'incommensurable horreur que l'on pouvait commettre, non pas au nom du bien commun, mais au nom « de la race », « de la nation », « du chef ». Les images qui viennent à l'esprit sont évidemment connues : des cadavres entassés dans des fosses communes, des corps décharnés, le regard vide, des « pyjamas rayés » des camps « de travail », des cheminées, des « douches », etc.

Mais ceci n'est que l'ultime conséquence du fascisme, car tout commence lentement, tout doucement. Comme une petite mélodie rassurante. Une mélodie qui désigne des responsables. Tout ce qui est différent devient coupable de tous les maux. Étrangers. Juifs. Musulmans. Noirs. Communistes. Socialistes. Journalistes. Pacifistes. Démocrates. Homosexuels. Handicapés. Etc.



Le chômage ? C'est leur faute ! L'amoralité ? C'est leur faute ! La surpopulation de l'espace vital ? C'est leur faute ! La décadence ? C'est leur faute ! La récession ? C'est leur faute ! La baisse des salaires ? C'est leur faute ! Qu'il est plus facile de désigner un bouc émissaire que d'interroger les véritables causes d'un malaise social.

Le fascisme prospère sur cette facilité. Il prospère aussi lorsqu'il trouve des alliés puissants : les élites économiques. Ces élites qui trouvent que la démocratie, le pouvoir populaire en fait, c'est joli, mais que ce sont des empêcheurs de profiter. Vient ensuite la déshumanisation. Les « responsables » deviennent des « vermines », des « cafards », des « sous-hommes ». A partir du moment où l'on nie l'humanité de l'autre, il devient plus facile de les désigner comme ennemis à abattre.

Alors la violence s'installe. D'abord verbale. Puis physique. Ratonnades, intimidations, agressions. On banalise. On relativise. On détourne le regard. Ensuite, la presse indépendante est discréditée. Les médias publics sont affaiblis. Des organes de propagande prennent le relais.

Le fascisme n'arrive pas en proclamant son nom, dans un bel uniforme. Il s'installe doucement, couvert par les principes d'ordre, de sécurité et d'identité.

Il ne manque plus qu'une chose : attirer la sympathie des masses. Alors, comment fait-on ? Le moment clé arrive : c'est la victimisation. Lorsqu'ils ont fini par provoquer une réaction des mouvements antifascistes, à force d'agressions et de provocations, un des leurs meurt. Il devient un martyr. On accuse « la gauche », « les antifascistes », « les ennemis de l'intérieur ». On inverse les rôles. Le fascisme devient la victime.

Et pendant que les modérés hésitent, la frontière se déplace. Ce qui n'était pas acceptable le devient. Le « mal » devient « bien ». L'antifascisme devient fascisme. Les discours se durcissent. La droite traditionnelle s'allie à l'extrême droite. Les lois restreignent progressivement les libertés. La police reçoit de nouveaux pouvoirs. La démocratie recule. L'ordre règne.

Le fascisme n'arrive pas en proclamant son nom, dans un bel uniforme. Il s'installe doucement, couvert par les principes d'ordre, de sécurité et d'identité. Il n'était pas là, et puis un jour, il est là. Et l'on se demande comment cela a pu arriver. Personne ne voulait cela. Personne ne l'a vu venir. Personne ne s'est opposé – sauf ceux qu'on traitait d'exagérés, de radicaux, d'« antifas ».

En Suisse, nous ne sommes peut-être pas encore là, mais cela peut aussi nous arriver. Il ne suffit de rien. Puisque nous avons déjà depuis longtemps un processus de déshumanisation en route contre « les étrangers », nous avons déjà des attaques contre l'indépendance des médias, nous avons déjà un discours qui frôle la haine ...

Voilà pourquoi je suis antifasciste. Parce que l'histoire nous a déjà montré comment tout cela commence. Et comment cela finit.

Valentin Aymon

Unia décerne deux «Râpe d'or» 2026



L'une aux associations patronales de la technique et de l'enveloppe du bâtiment et l'autre à celle de la construction métallique.

Une première «Râpe d'or» décernée aux associations patronales de la technique et de l'enveloppe du bâtiment, Tec-bat, suissetec Oberwallis et AVCC

Les associations patronales de la technique et de l'enveloppe du bâtiment, Tec-bat, suissetec Oberwallis et l'association valaisanne des constructeurs de cheminées (AVCC) ont refusé de mener des négociations salariales pour 2026.

La décision unilatérale de ces associations patronales d'annuler abruptement et sans raison fondée la négociation salariale, a rendu de facto impossible un quelconque accord négocié qui aurait pu profiter aux plus de 3250 salariés de cette branche.

Elles ont motivé leur refus, dans un premier temps, par l'argument fallacieux que la manifestation syndicale du 11 octobre 2025 aurait été contraire à la CCT qui nous nous lie, puis, dans un deuxième temps, parce que nous aurions mis sur pied cette mobilisation sans «réfléchir avant d'agir».

La décision unilatérale de ces associations patronales d'annuler abruptement et sans raison fondée la négociation salariale, a rendu de facto impossible un quelconque accord négocié qui aurait pu profiter aux plus de 3250 salariés de cette branche.

Une deuxième «Râpe d'or» attribuée à l'association patronale de la construction métallique, Metaltec Valais.

Si des négociations ont pourtant eu lieu avec Metaltec Valais, elles n'ont cependant débouché sur aucun accord, privant ainsi les quelque 1350 salariés de la branche d'une augmentation salariale pourtant amplement méritée.

Même si le bilan global des négociations salariales pour 2026 est mitigé, en privant plus de 5000 salariés de l'artisanat valaisan du bâtiment de toute augmentation salariale négociée, ces associations dont le siège est au Bureau des Métiers (BM) se sont néanmoins distinguées par leur pingrerie, ce qui ne contribue du reste pas à améliorer l'attractivité des métiers de la construction.

Nous pouvons donc, à notre tour, nous demander si «guidées par l'impulsivité», elles n'auraient pas pris leur fâcheuse décision sans «réfléchir avant d'agir»!

UNIA
Le Syndicat.

Blaise Carron





Session de mars 2026 du Grand Conseil

Cette session, la première de l'année, a débuté par un discours très émouvant de notre présidente Patricia Constantin à propos du drame du 1er janvier.

Notre ministre Mathias a bien dit clairement qu'une table ronde serait organisée par la confédération. Il poursuit un seul but depuis 2 mois et demi : accompagner les victimes et leurs proches dans les tâches administratives, poursuivre une ligne claire, ne laisser personne sur le bord du chemin. Pour toutes les victimes, les jeunes, les proches, dans un esprit solidaire et humain. Une minute de silence a été observée.

La fondation Beloved a été accueillie avec respect par les chef·fes de groupes, qui ont été très dignes. Tous ensemble contre la médiatisation à outrance, pour le respect, l'écoute et la justice. Les 10 millions ont été acceptés à l'unanimité moins 5 abstentions chez les UDC.

2 postulats urgents ont été déposés par toutes et tous les chef·fes de groupes, ensemble, pour concentrer les demandes dans le sens d'une analyse juridique externe pour réviser la loi sur la protection incendie, adapter les contrôles en fonction des risques, le principe de proportionnalité, interdire la pyrotechnie dans les établissements, la mise à l'enquête lors de modification interne des établissements, entre autres.

L'aéroport et de la constitution d'une société : les diverses entrées en matière donnent le ton. Blaise Carron et Johanne Guex ont traité le sujet en commission. Les réponses aux questions de qui seront les investisseurs d'un aéroport déficitaire n'ont pas été abordées. Pour ce qui est des nuisances, M. Darbellay se retranche derrière le PSIA qui est du ressort de la confédération, et qui fixe les normes. Mais comme ce document n'est pas encore actualisé, on ne sait pas ce qu'il contiendra.

C'est un chèque en blanc que nous donnons, sans aucun plafond ni aucune limitation dans le temps. Le contribuable va payer pour des utilisateurs qui ne sont que des ultras riches.

La répartition est prévue de 70 % pour la société, 20 % pour la commune de Sion et 10 % pour l'ensemble des communes. S'il y a des investisseurs, le canton aura jusqu'à minimum 34 %.

Nous avons demandé la garantie d'un plafond de déficit à 2 millions : Refusé.

Définir l'intérêt public, pour ne pas indemniser un déficit dû aux activités privées : Refusé.

Inscrire dans la loi la protection de l'environnement : Refusé.

Ne pas autoriser à partager les données du personnel : santé, opinions politiques, activités syndicales : Refusé.

C'est un chèque en blanc que nous donnons, sans aucun plafond ni aucune limitation dans le temps. Le contribuable va payer pour des utilisateurs qui ne sont que des ultras riches.

Le groupe PS a refusé cette loi. Elle a été acceptée en une seule lecture.

La loi d'application du code pénal, en 2e lecture, a été traitée par Paola Riva Gapany et Julien Girod. Tous nos amendements ont été refusés, et donc nous allons confier les tâches régaliennes de l'Etat à des privés. Pour nous, la ligne rouge a été franchie, et le groupe refuse cette loi. Elle est acceptée par 100 contre 27.

Le plan directeur, un gros morceau traité par Florian Chappot et Emma Crettenand, qui ont eu la lourde tâche d'officier comme rapporteur·euse durant trois demi-journées de session. Pour répondre aux exigences fédérales, le canton doit réduire les ZAE de 50 hectares. Le PS soutient cette mesure pour : protéger les terres agricoles face à l'étalement industriel et artisanal et favoriser une gestion régionale. Les communes doivent collaborer pour un aménagement cohérent et éviter la multiplication de zones commerciales (type Conthey/Riddes).

Les communes disposent de 6 mois pour s'accorder, faute de quoi l'Etat tranchera. A terme, cela libérera des surfaces agricoles et débloquera enfin la 3e correction du Rhône.

Installations solaires (Fiche E5) : Le PS s'oppose fermement à l'implantation de parcs solaires alpins dans les zones naturelles de montagne protégées, privilégiant la préservation de nos paysages intacts.

Les mesures urgentes pour la viticulture ont suscité des débats animés. Par la voix d'Emilie Texeira, notre groupe refuse la mesure urgente de 10

millions de francs pour l'arrachage des vignes. Nous tenons à l'agriculture, mais la viticulture n'en est qu'une partie. Est-ce le rôle de l'Etat de soutenir cette mesure ? La mesure urgente de 1,75 million est en revanche acceptée, pour assainir les zones où se développe la flavescence dorée, et faire de la promotion auprès des restaurateurs.

L'initiative de Paola Riva Gapany concernant le Secret de fonction et la Haute surveillance a été accepté à l'unanimité.

Le PLR l'aurait alors refusé, mais suite à la tragédie de janvier, l'a accepté. Tellement triste qu'il faille un drame pour que ce parlement raisonne.

La loi sur la promotion de la culture en était à sa 2e lecture. Roxane Giroud et Valentin Aymon y ont travaillé. Elle a très peu évolué. Seul le Kunst am Bau a subi une réduction de ses projets.

Le soutien plus important du canton aux écoles de musique mais également aux arts de la scène (théâtre, danse, cirque) et l'obligation pour les communes d'y participer, afin de soulager les familles, sont de très belles avancées. Les groupes UDC refusent ou s'abstiennent, mais elle est acceptée par 99 voix contre 8. Une magnifique victoire pour la culture.

Création d'un fonds pour le climat, les intempéries et l'environnement, refusé.

Pour une égalité de traitement lors de catastrophes, M. Ganzer répond que le CE va examiner au cas par cas les cas de rigueur et va intervenir dans les prochains mois pour le quartier de sous Géronde. Les communes qui n'ont pas été couvertes doivent s'annoncer.

Le postulat urgent de notre camarade du SPO Rahel sur le risque que la confédération ne subventionne plus le projet R3 si celui-ci s'éloigne trop du projet initial a été accepté.

Un postulat malheureusement accepté, qui ouvre la boite de Pandore, demande que l'art. 39 de la loi sur les constructions entrée en vigueur au 1er janvier, soit supprimé par un règlement du CE. Pour cet article, il s'agit de ne plus obliger à mettre des places pour les vélos, et à augmenter le nombre de places de parc pour les nouveaux bâtiments. C'est très grave de penser que la loi peut être modifiée par un règlement.

Blaise Carron a interpelé le CE concernant le problème informatique des caisses de chômage et les problèmes qui en découlent. Une réponse technique et dépourvue de toute humanité a été lue par M. Ganzer, indigne de la situation vécue par certaines personnes.

Une grande victoire pour le PS, le postulat de Sylvia qui demande un Etablissement Cantonal d'Assurance incendie et dangers naturels, accepté à 103 contre 12. Pour la petite histoire, à chaque législature nous faisons cette demande. Sylvia l'a déposé en juin 2025. Le PLR l'aurait alors refusé, mais suite à la tragédie de janvier, l'a accepté. Tellement triste qu'il faille un drame pour que ce parlement raisonne. On attend la suite avec impatience.

Pour la politique, des motions et postulats ont été acceptés : constitution révisée par étapes, modification du système électoral, abolition de la règle des districts.

Pour l'instant pas de CE à 7 membres.



La réponse à une interpellation de Pascal Clivaz et Rahel sur les conséquences des coupes budgétaires fédérales fait froid dans le dos. – 5,4 millions pour les Hautes Ecoles, – 2,8 millions pour les Transports Publics, – 2,2 millions pour les routes principales, – 4,5 millions pour la protection contre les dangers naturels et – 14 millions pour l'asile.

Cette session a été intense, très longue et émotionnellement éprouvante, surtout pour notre présidente Patricia Constantin, que je remercie encore au nom du groupe pour sa bienveillance et son efficacité, ainsi que son aplomb pour tenir bon face à un certain Grégory Logean qui veut parler même quand ce n'est pas le moment !!

Marie-Josée Reuse, députée



Le hasard fait bien les choses, parfois

Presque par hasard me voici assis à la droite du président du législatif de Sion, place réservée au Vice-président. Par hasard, car au grand jamais je n'ai ambitionné quelque «notoriété» que ce soit.

J'avais même abandonné la politique active à mi-2019, contraint par une santé déficiente qui mettait trop de temps à se rétablir. Mes 10 ans de politique communale et 8 de suppléance au Grand Conseil me semblaient malgré tout suffisants pour le secundos que je suis, naturalisé au milieu des années 90. Puis un 1er mai, une rencontre avec notre camarade Johanne, et une proposition de rejoindre un groupe qui avait dû voir s'en aller plusieurs membres. *«JP, ça ne te dirait pas de revenir ? nous n'avons plus de «viennent ensuite». Tu as de l'expérience, etc…»* Explication que je n'étais pas un fan des «soupes réchauffées» (quoi que). Mais, deux semaines plus tard, mon oui tombait et me voici membre de cette fine équipe, menée alors de main de Maitresse par Bérénice. Et cerise sur le gâteau, une place à la Cogest, qui m'avait vu évoluer pendant 10 ans. Le doigt dans l'engrenage, l'appétit venant en mangeant, re candidature et re élection.



Lorsqu'il fallut s'organiser pour cette nouvelle législature, une majorité d'entre-nous étaient nouveaux. Nous nous sondâmes, répartîmes les postes selon envies, possibilités et disponibilités. Pointait quelque part, sur le tableau, une case, celle qui est à droite de… Place que le PS n'avait jamais atteint. Seuls les Centre (PDC) et PLR s'étaient réparti cette charge. Et le dicton «ça ne coûte rien d'essayer», fut mon leitmotiv. Nous nous présentâmes donc à cette première séance, et me voici choisi. Cette soirée fut encore plus belle avec l'élection de notre camarade Lucien Zuber au poste combien important de rapporteur de la Cogest. Ma nomination fut avant tout une récompense pour mon parti. Ce PS qui représentait pour moi le digne défenseur de mes valeurs. Je l'avais rejoint à la fin des années 90 avec l'élection de Peter Bodenman. Mes camarades étaient d'alors étaient Stéphane Rossini, Thomas Burgener, Jean-Noël, Georgy, Ester, Jean-Henri, puis Gaël, Mathias, ce Mathias Reynard que j'ai eu la chance de connaitre tout jeune, et qui rend si fier·es celles et ceux qui l'ont suivi, côtoyé, qui ont combattu à ses côtés, qui ont suivi son ascension. J'en oublie et je m'en excuse auprès d'eux. Je me permets une pensée très émue pour Georgy et Jean-Noël qui ont croisé le pire il y a 10 ans.

Ce PS qui représentait pour moi le digne défenseur de mes valeurs. Je l'avais rejoint à la fin des années 90 avec l'élection de Peter Bodenman.

Aujourd'hui, mon rôle de VP me plait, et prend pas mal de temps au retraité que je suis devenu il y a trois ans. On me disait : *«mais en tant que VP tu vas arrêter de faire de la politique, tu resteras dans l'ombre, hors débat.»* C'était mal me connaitre. Toujours avec le consentement de mon Président, je me suis permis d'être partie prenante du débat politique et démocratique. Par exemple lorsque je débutai une séance et ayant une pensée émue pour les habitats de Blatten, durement touchés, et profitant de cette prise de parole, j'expliquais à l'Assemblée le dramatique éboulement de Mattmarkt avec ses 88 personnes décédées, et les responsabilités d'alors non assumées par notre pays. Puis vinrent en ce début d'année mes deux postulats *«Rénovations et création de nouvelles toilettes publiques»* et *«Invitation à proposer l'installation de fontaines à eau ou de mise à disposition d'eau potable lors de manifestations»* qui connurent un franc succès.

Notre Interpellation sur Gaza, présentée par notre chef de groupe, Pierre Schertenleib et acceptée par le Plénum a une grande importance pour moi. Certains l'ont peut-être mal pris ; est-ce penser mal d'imaginer que la vengeance pourrait être devenue d'ordre pécuniaire ?

Jean-Pierre Bodrito

Pour une Suisse plus juste : reprendre l'offensive face à la droite



La session de printemps 2026 des Chambres fédérales l'a encore démontré : sans rapport de force, la droite avance, et ce sont les locataires, les salariées et les salariés, ainsi que les familles qui paient la facture. Face à la vie toujours plus chère, nous devons non seulement résister, mais reprendre l'offensive.

La session extraordinaire sur les loyers, au Conseil national, a mis des mots sur une réalité brutale : la Suisse s'enfonce dans une crise du pouvoir d'achat, et les loyers en sont l'un des principaux moteurs. Comme l'a dénoncé Samuel Bendahan, nous payons aujourd'hui des loyers massivement abusifs. Depuis des années, leur évolution ne respecte plus le droit. Résultat : les locataires paient environ 10 milliards de francs de trop chaque année, soit en moyenne 4400 francs par ménage. Mais derrière ces chiffres, il y a une réalité simple : des milliers de francs qui manquent pour vivre dignement.

Contrairement à ce que prétend la droite, cette situation n'est pas une fatalité liée au marché. Quoi qu'il arrive – hausse ou baisse des taux, pénurie ou vacances – les loyers augmentent. Pourquoi ? Parce que la logique dominante est celle de la spéculation et du rendement, portée par de grands acteurs immobiliers toujours plus puissants. Pendant ce temps, le droit à un logement abordable, inscrit dans notre Constitution, est bafoué. Et pourtant, les solutions existent : faire respecter les règles actuelles suffirait déjà à soulager massivement la population. Refuser d'agir, c'est un choix politique clair de la droite !

Là aussi, il a fallu se battre pour imposer une évidence : la santé des enfants doit passer avant les intérêts économiques.

Même logique concernant les conditions de travail. Le Conseil des Etats a débattu d'une modification de la loi sur les conventions collectives de travail. Derrière un discours technique, ce projet vise en réalité à contourner des décisions populaires cantonales sur les salaires minimaux. Comme l'a rappelé Pierre-Yves Maillard, aucun syndicat ne soutient ce texte. Il remet en cause des principes fondamentaux : le fédéralisme, la démocratie directe et le respect des décisions du peuple. Quand le peuple vote pour garantir un revenu digne, la droite cherche à corriger ce choix par sa majorité au Parlement. Derrière les beaux discours, il y a une réalité pourtant bien simple : empêcher que celles et ceux qui travaillent puissent vivre de leur salaire. Nous refusons que les principes démocratiques soient piétinés précisément quand il s'agit des travailleuses et travailleurs les plus modestes.



Mais se battre, c'est aussi préparer l'avenir. J'ai défendu, pour la Commission de l'économie et des redevances un postulat de commission qui demande une étude sur l'impact de l'intelligence artificielle sur le travail et notre système fiscal. Les transformations sont déjà là. Si la création de valeur se déplace, nos bases fiscales seront touchées. Refuser d'anticiper, c'est choisir de subir. Demander une analyse, c'est faire preuve de responsabilité.

Enfin, je me réjouis de l'acceptation, au National, de ma motion visant à interdire les PFAS et les perturbateurs endocriniens dans les jouets d'ici 2030. Ces substances toxiques représentent un danger réel, en particulier pour les enfants. Leur interdiction est une mesure de santé publique nécessaire. Là aussi, il a fallu se battre pour imposer une évidence : la santé des enfants doit passer avant les intérêts économiques.

Cette session le confirme : rien ne nous sera donné. Face à une droite qui protège les plus riches et bloque les solutions, nous devons intensifier le combat. Pour des loyers justes, des salaires dignes et un avenir équitable, la mobilisation est plus nécessaire que jamais. Le combat continue, et il se mène avec vous !

Emmanuel Amoos, conseiller national

le peuple.VS

Abonne-toi ou souscris un abonnement supplémentaire à Fr. 5.- ici

155

Il y a 155 ans, le 18 mars 1871, commençait la Commune de Paris, l'un des moments révolutionnaires les plus marquants de l'histoire française. Pendant 72 jours, cette insurrection a cherché à faire émerger une société nouvelle plus égalitaire.

Le vengeur masqué



La militante du groupe néofasciste Némésis, Alice Cordier, s'est retrouvée dans la tourmente après la diffusion d'une photo ancienne où on la voit aux côtés d'un néo-nazi, mimant tous deux un «S» en forme d'éclair avec les doigts – référence aux SS d'Hitler.

Pour se justifier, elle a affirmé qu'il s'agissait d'un geste lié à un groupe de rap. Le groupe en question, l'uZine, a immédiatement démenti : «Les fafs ne nous ont jamais écoutés et ne nous écouteront jamais. Antiraciste depuis la première heure. Va te trouver une autre excuse.» Elle a ensuite relayé une image d'une joueuse du Toulouse FC faisant un geste similaire. Le club a rapidement précisé qu'il s'agissait des initiales de la joueuse, tout en condamnant toute forme de discrimination.

A force de creuser, Alice Cordier finira peut-être par trouver du pétrole.

21 avril	18 h 30	Comité directeur
2 mai	16 h 00	Congrès du PSVR à Martigny
26 mai	18 h 00 19 h 00	Comité directeur Conseil de parti
23 juin	18 h 30	Comité directeur
18 août	18 h 30	Comité directeur

PS Parti socialiste du Valais romand

Le peuple.vs est produit par une rédaction composée de militant·e·s. La rédaction est ouverte à chaque membre du PSVr. Nous accueillons volontiers vos textes à l'adresse: redaction@le-peuplevs.ch (max. 1700 caractères).

Impressum

Mensuel
15e année

Site internet : www.lepeuplevs.com

Rédaction : Yoann Bodrito
redaction@le-peuplevs.ch

Abonnement :
annuel CHF 95.–
de soutien CHF 130.–
supplémentaire CHF 5.–
membres JSVr CHF 50.–
abonnement@le-peuplevs.ch

Tarifs de publicité :
CHF 200.– (1/8 page)
CHF 400.– (1/4 page)
CHF 800.– (1/2 page)
CHF 1600.– (page complète)

Administration et publicité : Le Peuple.VS
Rue de Conthey 2 - 1950 Sion
079 443 76 41
publicite@le-peuplevs.ch

Maquette: Romaine Zufferey

Parution: 11 numéros par année